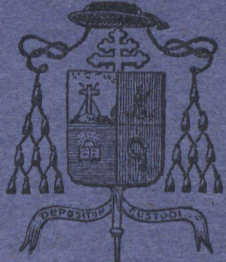


LES CLOCHES DE S^T BONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Imprimerie: A. G. G. Arch. S^T Boniface, MANITOBA

Pour les abonnements, s'adresser au Gérant { LES CLOCHES de Saint-Boniface.
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur { Manitoba, Canada. }
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

VINS, TONIQUES ET APERITIFS

Pour les personnes fatiguées et nerveuses, un verre à vin pris deux ou trois fois par jour avant le repas donne de l'appétit et est un tonique général pour tout le système humain.

DUBONNET, INVALID, MARIANI, ST-MICHEL,
BYRRH, DIXO—Combinaison de Port et d'essence
de bœuf pour les convalescents.

La Cie Richard-Beliveau Ltée

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

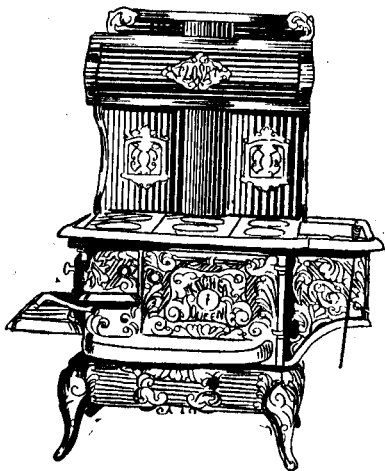
Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie, la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

ANNONCES

Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance Immeubles Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU

Atlas Assurance Co. Ltd.
Commercial Union Ass. Co.
Guardian Assurance Co.
Mercantile Fire Ins. Co.
Calumet Insurance Co.
Pacific Coast Fire Ins. Co.

ACCIDENT ET VIE

London Lancashire
Guarantee & Acc. Co.
Commercial Union
(Life Department)

TERRAINS

Southern Imp. Co. Ltd
St. Boniface Land Co.
Land Syndicate Ltd
Red River Realty Co.
[Limited]

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

JOSEPH T. DUMOUCHEL établi en 1887

Agent d'assurances contre les incendies.
Une spécialité pour les Eglises, institutions religieuses,
Ecoles et Maisons privées.
Représente aussi des Compagnies d'assurances sur la vie
l'Industrielle et contre les accidents
Argent a prêter à termes des plus faciles.
BUREAU: BLOC BULMAN, RUE BANNATYNE, WINNIPEG

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA
 CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
 nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exercet
 vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
 præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
 quæ sui sunt commercii, à eujuscumque malæ fraudis aspiciendæ
 omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
 Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
 materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
 etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
 aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
 Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
 cium idoneum: |

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
 tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
 Martii anno millesimo nongentesimo undecimo. |

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis



De mandato Secret. et Ryt. Dat. mel' Archiepiscopi
Thomas Costa

VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.	Quarts Oct.
Vin Blanc Sec,	\$1.00 \$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur, \$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10 1.20	Vin Blanc Doux Moscatel, 1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

EPICERIES, VINS et LIQUEURS
 MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.
 Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
 VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygienes, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man., Telephone M. 529	Gérant, Jos. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
	Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS—ASSURANCES, FINANCES, ARGENT A PRETER

Représentant les Compagnies :

CONTRE LE FEU—"London Assurance Corporation", de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$23,041,775.
"The Northern Assurance Co., Ltd.", de Londres, Angleterre, incorporée en 1836. ACTIF, \$51,335,000. "Royal Exchange Assurance", de Londres, Angleterre, incorporée en 1720. ACTIF, \$30,432,300.

SUR LA VIE—"The Great West Life Assurance Company".
CONTRE LES ACCIDENTS—Maladies, Responsabilités et Automobiles—"Ocean Accident and Guarantee Corporation", de Londres, Angleterre. "Western Canada Accident and Guarantee Insurance Co."

Attention spéciale donnée aux édifices religieux et aux résidences privées.

BUREAU. 403 RUE ST-JOSEPH.
St-Boniface, Man.

Casier Portal No 75
Telephone Main 2152

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

- - WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface, - -

Manitoba

Téléphone Main 1677

Antonio LANTHIER

MANCHONNIER

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

(NORWOOD)

— ST-BONIFACE —

MANITOBA

Telephone Main 7258

J. H. TREMBLAY, Prés.

J. O. BRUNET, Vice-Prés,

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés

Tél. privé, Sher. 2328 Tél. Main, 7106, St-Boniface Tél. privé, Main 6265

J. H. TREMBLAY Co. Ltd

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX

Edifices religieux et publics une spécialité

Bâtisse du Builder's Exchange

— - WINNIPEG

TEL. MAIN 3151

— BOITE POSTALE 1896

ANNONCES

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS,
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B de P. 234. ST-BONIFACE, MAN, Phone Main 6402

**Autels, Chemins de Croix, Statues, &c. en Marbre,
Onyx, Pierre, Bronze, Granit. Marbre et Pierre
Artificiels. Staff-Carton Romain, Plâtre. :- :-**

Références pour les autels : Eglises de Notre-Dame et la Nativité, à Montréal ; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S. C., à Québec ; Cathédrale de Rimouski ; la Cathédrale de Kingston ; St. Paul, à Toronto ; N.-D. me, à Guelph ; St. Joachim, à Edmonton ; N.-D. des Prairies (Trappe), Saint-Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Montréal, etc.

Le
Piano
que
vous
devez
avoir

De
Villers
Piano

Au
prix
que
vous
devez
payer

Tél. Main 3823

B. de P. 2118

DE VILLERS PIANO

MAISON CANADIENNE-FRANÇAISE

Salle de Vente :

269 Avenue York,

Winnipeg, Man.

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. XI

1 OCTOBRE 1912

No. 19

SOMMAIRE—L'évêque ruthène du Canada—Les écoles de Winnipeg et de Brandon—Bureaux de colonisation—Avantages de l'Ouest—Une communion de plus ou de moins—Les deux langues—Les citoyens de l'avenir—Sages paroles de Lord Elgin—Perversion par l'école—La colonisation de la Nouvelle-France—Les sociétés secrètes—Ding ! Dang ! Dong !—
SUPPLÉMENT : Discours de M. Henri Bourassa au Congrès de Québec (suite).

L'ÉVÊQUE RUTHÈNE DU CANADA.

Nous avons annoncé dans notre dernière livraison la nomination d'un évêque ruthène pour le Canada. Cette nouvelle a été reçue avec grande joie par l'épiscopat canadien. Comme il appert par une lettre apostolique en date du 15 juillet publiée dans les *Acta Apostolicae Sedis* du 31 août, c'est le Souverain Pontife lui-même qui a jugé opportun de donner aux nombreux Ruthènes demeurant dans notre pays un évêque de leur rite.

Cet évêque aura une juridiction personnelle sur tous les Ruthènes du Canada et fixera sa résidence à Winnipeg. "Motu proprio . . . fidelium Ruthenorum in Canadensi regione nunc et in posterum degentium spiritualem adistentiam, Rutheni ritus Episcopo committimus; ea tamen servata lege: I. Ut Episcopus Ruthenus plenam jurisdictionem personalem exercent in omnes fideles Rutheni ritus in praedicta regione commorantes, sub dependentia dumtaxat venerabilis fratris Apostolici Delegati. II. Ut ipse Episcopus Ruthenus residentiam suam ordinariam in urbe *Winnipeg* sibi constituat."

Le nouvel évêque a également reçu instruction de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui est préposée aux affaires concernant les rites orientaux, de ne pas admettre de prêtres mariés au Canada et de fonder un séminaire pour y préparer un clergé célibataire de rite ruthène.

La tâche du nouvel évêque est grande et il lui faudra des ressources pour la mener à bonne fin. On a calculé que si chaque famille ruthène, au Canada, lui donnait la somme d'une piastre chaque année,

il aurait un revenu convenable pour soutenir son rang et ses œuvres.

Le premier évêque choisi pour remplir ces nouvelles fonctions est, comme nous l'avons annoncé, S. G. Mgr Nicétas Budka, ci-devant préfet des études au séminaire ruthène de Lemberg. Il appartient au clergé séculier. Il est né en 1877 et fut ordonné en 1905. Nous ne connaissons pas encore la date de son arrivée au Canada, mais nous lui souhaitons d'ores et déjà une cordiale bienvenue et un fécond épiscopat.

LES ECOLES DE WINNIPEG ET DE BRANDON.

Rien n'a encore été fait pour améliorer le sort des écoles catholiques de Winnipeg et de Brandon. Nous nous contentons de signaler le fait sans donner d'explications, parce que le public attend celles de l'honorable M. Coldwell, ministre de l'Instruction publique, chargé d'expliquer les nouveaux amendements aux commissions scolaires de ces deux villes.

Le comité de la *Fédération Catholique* a été très actif et très prudent. Il n'est nullement responsable du présent état de choses.

On a calculé que les Catholiques de Winnipeg paieraient cette année au moins \$80 000 de taxes scolaires pour les écoles publiques auxquelles ils ne peuvent en conscience envoyer leurs enfants. En outre, ces mêmes Catholiques doivent payer pour maintenir, dans chaque paroisse, une école catholique, et à Sainte-Marie ainsi qu'à l'Immaculée-Conception, cela dure depuis vingt-deux ans ! On peut mesurer par là l'étendue de l'injustice commise par la majorité protestante.

D'un autre côté, si le bureau des écoles publiques adoptait nos écoles, *louait* nos maisons — il n'a jamais été et ne sera jamais question de les *transférer* — et payait nos maîtres et maîtresses diplômés, ce serait un grand avantage matériel, mais nous perdriions beaucoup au point de vue de la liberté religieuse et de la confection des programmes.

Nous nous permettrons de faire remarquer que le nouveau programme d'études pour les aspirants aux brevets des écoles bilingues prouve que l'on veut nous faire la vie dure. Le Gouvernement est parfois compromis par le zèle outré et trop calculé de certains person-nages. Nous voulons tous l'étude sérieuse de la grammaire et de la littérature anglaises, mais il nous faut plus de latitude pour d'autres matières.

— M. l'abbé Sabourin a donné une intéressante conférence sur les Ruthènes au Canada dans l'église du Saint-Enfant-Jésus du Mile-End le 15 septembre. *Le Devoir* du lendemain nous en a apporté le texte.

BUREAUX DE COLONISATION.

Le Patriote de l'Ouest, de Duck Lake, préconise l'établissement de bureaux de colonisation et il publie avec fierté une lettre de S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I., adressée à M. l'abbé A. Leboucher, vicaire à la cathédrale, lequel a organisé, avec l'aide de quelques Canadiens français des plus en vue de la ville, un bureau d'informations pour les nouveaux arrivants. Un bureau du même genre, établi sur des bases encore plus larges, fonctionne à Edmonton sous la direction de M. l'abbé J.-A. Ouellette. Voici le texte de la lettre épiscopale :

MON CHER ABBÉ,

Pour nous conformer aux désirs exprimés dans les résolutions du Congrès de Québec, en juin dernier, nous nous empressons de vous charger de l'organisation d'un bureau de renseignements pour les colons de langue française qui arrivent toujours de plus en plus nombreux dans notre ville épiscopale.

Vous comprenez, mon cher abbé, l'importance des services que vous pouvez rendre à nos compatriotes pour les orienter à leur arrivée et leur donner une direction et des conseils qui seront d'un grand secours pour l'installation de leurs familles et pour fortifier nos groupes de langue française déjà établis dans ces contrées.

Que le bon Dieu vous bénisse et vous soutienne dans cette noble et délicate entreprise.

Je vous bénis de tout cœur.

† ALBERT, O. M. I.,
Evêque de Prince-Albert.

AVANTAGES DE L'OUEST.

Un Canadien-français de l'Ouest prononçait récemment les paroles suivantes que plusieurs journaux ont reproduites: "J'ai peiné durant dix ans dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre et j'y ai fait moins d'argent que pendant mes deux années de séjour ici.

"Je suis sûr d'arriver à l'aisance et d'être bientôt en état de fournir à mes enfants les moyens de se créer d'excellentes positions. Si les Canadiens-français de la province de Québec connaissaient la fécondité du sol de cette partie du pays, jamais ils ne songeraient à émigrer aux Etats-Unis. Au lieu d'être perdus dans l'immensité de la population américaine, ils jetteraient ici les bases d'une nouvelle province de Québec."

UNE COMMUNION DE PLUS OU DE MOINS.

On voulait, l'avant veille d'une fête et pour un motif important, retenir à Paris le P. Lacordaire, directeur alors d'un collège qu'il avait fondé: "Je ne puis pas, dit-il, cela ferait peut-être manqué la confession de quelques uns de mes enfants qui se préparent pour la fête prochaine." — "On ne peut calculer, ajoutait-il d'un ton plus grave, l'effet d'une communion de plus ou de moins dans la vie d'une âme." — Et il fit près de 200 lieues pour ne pas priver ses enfants de sa paternité spirituelle.

LES DEUX LANGUES.

L'opinion de Mgr Stang, le regretté évêque de Fall River, sur les deux langues, est à la fois intéressante et instructive:

"Cultivez le français avec l'anglais, car l'un fait la force de l'autre. Il y a quelque temps, j'étais à Cleveland, Ohio, et pendant que je parlais avec Mgr McFaul, il me demanda où l'on parlait le mieux l'anglais aux Etats-Unis? Je lui répondis: Probablement à Boston. Mais Mgr McFaul m'affirma que l'anglais le plus pur est parlé par les Français de la Nouvelle-Orléans, qui, en même temps, parlent admirablement bien leur langue maternelle. Apprenez les deux langues, car l'une perfectionne l'autre. Le cardinal Newman disait qu'il perfectionnait son anglais en écrivant le latin."

LES CITOYENS DE L'AVENIR.

Sous ce titre *Citizens in the making*, M. F.-T. Billiardé, surintendant provincial, pour le Manitoba, de l'Oeuvre sociale des Enfants négligés, abandonnés, maltraités, vient de publier, à Winnipeg, le Rapport annuel de 1912 (148 pp. illustrées de photos) sur son travail et celui de ses associés.

J'ai eu l'honneur d'en recevoir un exemplaire et d'en accuser réception par la lettre suivante:

BRUXELLES. MAN., 31 AOÛT.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous remercier pour votre splendide et inspirant Rapport annuel. Votre œuvre et celle de vos dévoués associés semble, réellement, être non seulement une œuvre de bienfaisance humaine, philanthropique, mais aussi une œuvre religieuse, ce qui est de la plus haute importance pour la rédemption des pauvres et malheureux enfants négligés dans les grandes villes.

J'ai noté, en lisant ce livre, la place donnée, de droit, à la religion, aux soins religieux, aux enseignements religieux, aux membres dévoués des clergés. J'espère que votre travail si méritoire, prouvera, par ses résultats, l'absolue nécessité de la religion, des soins religieux, d'enseignements religieux, de la morale religieuse et du concours du clergé, — non seulement dans le *Reformatorium* des enfants négligés, mais aussi, — *a fortiori* — dans nos écoles publiques des villes et des campagnes. Elles sont et doivent être intentionnellement dirigées de façon à être le *Formatorium*, où l'on élève moralement, chrétiennement, l'homme et la femme de l'avenir. Etant chrétien complet, l'enfant deviendra citoyen complet. Nous avons fort besoin de cette éducation *impériale*, de nos jours surtout. Votre Rapport constitue un argument plein de force en faveur de la religion dans l'école. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre reconnaissant et dévoué serviteur.

L. HACAULT.

SAGES PAROLES DE LORD ELGIN.

Lord Elgin, gouverneur du Canada, écrivait à Lord Grey, en 1848: " Je suis parfaitement convaincu de l'inopportunité de tous ces efforts qui tendent à dénationaliser les Français. Généralement ces tentatives produisent un résultat contraire à celui qu'on en attend, car elles raniment le feu des préjugés et des animosités nationales. Mais supposant qu'elles réussissent, quel en sera le résultat ? Vous pouvez peut-être, par des procédés de ce genre, *américaniser* les habitants français de la province; mais soyez-en certain, vous ne les *angliciserez* jamais. Faites-leur sentir, au contraire, que leur religion, leurs mœurs, leurs traditions, leurs préjugés mêmes, sont plus respectés ici que dans toute autre portion de ce vaste continent — et alors qui osera affirmer que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien français ? " — *Letters and Journal of James WIIIth Earl of Elgin*, edited by Thomas Walrond, C. B., London, John Murray, 1873.

— Dans une entrevue récente avec un journaliste, S. E. Mgr Bonzano, délégué apostolique aux Etats-Unis, rappelait qu'il a consacré les six premières années de son sacerdoce aux missions de Chine et qu'il a appris le chinois. Il était là en 1899, lors des massacres des Boxeurs. " Les Chinois chrétiens, dit-il, allaient généreusement à la mort quand il leur eut suffi de renier leur foi pour sauver leur vie. Il y a seulement 2 000 missionnaires en Chine pour travailler au milieu de 400 000 000 âmes, tandis qu'aux Etats-Unis il y a 15 000 prêtres pour 91 000."

PERVERSION PAR L'ÉCOLE.

Un des récents numéros de *l'Ami du clergé* raconte, dans la vie de Mgr Freppel, les débats célèbres de la Chambre française où furent votées les lois scolaires auxquelles l'évêque d'Angers opposa une si ferme résistance. Il y a là des renseignements et des arguments bons à méditer pour nous. L'auteur termine ainsi, après avoir raconté l'adoption des projets laïciseurs :

“ La gratuité existe, mais elle nous coûte 300 millions; l'obligation est écrite sur le papier, mais le nombre des illettrés demeure formidable; seule, la laïcité règne sans conteste, démolissant la foi dans les jeunes âmes, pervertissant l'esprit des enfants, et préparant des incroyants, des hommes sans conscience et dépravés. La laïcité d'ailleurs était l'unique but de la franc-maçonnerie qui est avant tout tueuse d'âmes.”

LA COLONISATION DE LA NOUVELLE-FRANCE.

M. Emile Salone, docteur ès lettres et professeur d'histoire au Lycée Condorcet, a écrit, sous ce titre, un livre de grande valeur par son érudition et ses aperçus synthétiques sur les diverses périodes du régime français. Cette étude sur les origines de la nation canadienne-française est également remarquable par l'impartialité avec laquelle sont jugés hommes et choses. L'auteur est évidemment un ami sincère des Canadiens français. S'il semble ne pas croire à l'Église catholique comme à la seule Église du Christ, il se montre certainement très bienveillant et très juste à l'endroit du clergé, si l'on excepte pourtant ce qu'il dit de la théocratie.

Le premier chapitre est un superbe traité de cartographie du Canada français, dont nos professeurs d'histoire prendraient connaissance avec profit, tandis que nos hommes publics liraient avec avantage les pages si nombreuses et si intéressantes, qui traitent de l'histoire économique de notre pays. Ce livre, écrit dans un style qui empoigne et qui burine nombre de personnages, devrait se trouver dans toutes nos bibliothèques. (E. Guilmoto, éditeur, 6, rue de Mézières, Paris).

Voici, comme échantillons, certains extraits que nos compatriotes liront avec une fierté légitime et une sympathie émue. On remarquera que beaucoup de choses sont propres à faire tomber certains préjugés qui éloignent parfois de nous des cousins de France qui ne nous connaissent pas et qu'à notre tour nous jugeons mal.

Les vertus de nos ancêtres: — “ Ces quelques centaines d'hommes que nous avons vus, durant un quart de siècle, tenir en échec la férocité iroquoise, n'ont plus à faire leurs preuves de bravoure. Chez eux tout contribue à exciter jusqu'à l'héroïsme ce courage militaire

qui est dans le sang de notre race, et la nécessité de vaincre ou de mourir, et la conviction qu'ils sont les soldats de Dieu. Il faut lire dans Dollier de Casson ces sorties de Villemarie où Maisonneuve et Lambert Closse renouvellent les gestes des paladins, et surtout ces quatre journées épiques du Long-Sault où Daulac des Ormeaux et ses dix sept compagnons arrêtent trois cents Iroquois devant de méchantes palissades. Tels sont les hommes de Montréal. Leurs femmes sont dignes d'eux. Catherine Mercier, tout comme un Brébeuf ou un Brigeart, lasse la cruauté des bourreaux, Martine Primot se débat avec une telle fureur contre quatre Iroquois qui la frappent à coups de hache, qu'elle les met en fuite.

“Guillaume Couture est au service des Jésuites. Il accompagne le P. Jogues. Le convoi tombe dans une embuscade. Couture est jeune et agile. Il s'échappe. Soudain un remords le prend d'abandonner le missionnaire, il fait volte-face, tout seul il charge l'ennemi. Fait prisonnier, il a pourtant la vie sauve, et, après quelques années de servitude, reparait à Québec avec, pour témoignage de son sacrifice, les glorieuses cicatrices de ses mains mutilées. Ce qui ne l'empêche pas de se marier, de vivre vieux, de laisser une nombreuse postérité.

“Voici enfin un héros qui n'a pas douze ans, François Hertel. Il est le fils de l'un des premiers colons des Trois-Rivières, l'interprète Jacques Hertel. C'est, comme le fait remarquer l'auteur de la *Relation* de 1661, un enfant de famille, un enfant délicat. Il est captif à Agnié et il écrit à l'apôtre intrépide des Cinq Nations, le père Le Moynes. Il s'excuse d'abord d'avoir été pris vivant. “La cause pour laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que je craignois de n'estre pas en bon estat.” Il raconte ensuite les tortures que lui ont infligées les barbares. “Mon père, je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui as un doigt bruslé dans un calumet pour amende honorable à la majesté de Dieu que j'ai offensé; l'autre a un pouce coupé. Mais ne le dites pas à ma mère.” L'homme tiendra tout ce que l'enfant promet. François Hertel deviendra un vaillant chef de guerre, un des meilleurs lieutenants de Frontenac. Il ira conquérir sur le sol de la Nouvelle-Angleterre ses titres de noblesse.

“Tous ces gens vertueux, tous ces braves vivent entre eux comme des frères. Les Montréalistes cultivent en commun les champs des morts et des captifs. C'est la fraternité des soldats sur le champ de bataille.

“Ce qu'il y a de touchant, c'est que cette fraternité s'étend aux indigènes. Même lorsque la guerre et le retard des vaisseaux réduisent la Nouvelle-France à la portion congrue, il y a toujours du pain pour les Algonquins et les Hurons. Nous avons vu qu'il y a aussi pour eux des écoles où l'on tente l'entreprise impossible de les instruire, de les policer, de les franciser. Et ce n'est point là seulement l'œuvre des serviteurs de Dieu et des représentants du roi. Une Madame de la

l'eltrie, une Marie de l'Incarnation, un Champlain, un Sillery trouvent la collaboration spontanée de la colonie toute entière. La charité des habitants à l'égard des sauvages est inépuisable. Le mot même de charité est insuffisant. Il peut se mêler à son exercice chez celui qui donne je ne sais quel sentiment de supériorité. La vérité c'est que pour les colons français les hommes rouges sont aussi des frères. Madame Giffard vient de débarquer et vient d'accoucher. Son mari lui apporte un petit sauvage de six mois, qui est abandonné, et qui est malade. Elle allaite ce pauvre orphelin, elle en prend soin comme s'il était à elle.

“ Il y a dans l'*Histoire philosophique des Indes*, de Guillaume Raynal, en tête du volume qui est consacré à la Pensylvanie, une gravure de Eisen, où figure deux quakers “ dont l'un embrasse les Indiens, tandis que l'autre brise des arcs et des flèches, symboles de guerre.” En tête d'une histoire du Canada, je voudrais qu'on nous représentât Madame Giffard donnant le sein au petit sauvage.

“ Les Anglo-Saxons excellent dans l'art de la réclame. Aussi bien que leurs marchandises ils savent faire valoir leurs hommes. Ils sont parvenus à imposer au monde une admiration qui ne rencontre pas de contradicteurs pour leurs premiers colons de la Nouvelle-Angleterre. Les vertus publiques et privées des puritains débarqués du May Flower ont mérité à leur race l'empire de l'Amérique du Nord: cela est partout; cela est devenu un des lieux communs de l'Histoire. C'est le moment de se demander si ces Fathers Pilgrims tant célébrés n'ont point accaparé une gloire qu'en bonne justice ils devraient partager avec les compagnons de Champlain et de Maisonneuve, si même une comparaison entre les uns et les autres, poussée un peu loin, ne tournerait pas à l'avantage des pères de la nation canadienne-française.

“ Vis-à-vis des indigènes, une piété ardente suggère aux puritains et aux catholiques les mêmes intentions charitables. Mais, si l'on passe aux actes, où est l'humanité véritable, chez les Anglais qui en viennent si vite à expulser, à massacrer, et, ce qui est peut-être plus odieux, à réduire en servitude leurs voisins à peau rouge, ou chez les Français qui savent, sans une heure de bataille, se faire admettre au partage de sol par les Algonquins et les Hurons, et qui, pendant deux siècles, se tiendront pour obligés à ne point les traiter en sujets, mais en hommes libres qui sont des associés? Et qu'on n'objecte pas que Champlain, sans être directement provoqué, s'attaque aux Cinq Nations, puisque c'est là encore un témoignage de loyauté et de générosité! Ne devait-il pas défendre les peuples avec lesquels il avait contracté alliance? Enfin, de quel côté est l'héroïsme, alors que deux ou trois années de bataille assurent à la Nouvelle-Angleterre la sécurité de son premier établissement, et que, durant un quart de siècle, la Nouvelle-France demeure pantelante sous la hache iroquoise.”

Les alliances avec les Sauvages: — “ Une autre constatation qu’il importe de faire ici, c’est que cette première génération de Français d’Amérique a conservé la race pure de tout alliage. Elle n’a point contracté d’union avec les sauvagesses. Champlain n’avait pas été bon prophète quand il disait aux Algonquins: “ Nos garçons se marieront avec vos filles et nous ne ferons qu’un peuple.” Quelles que soient les légendes qui ont cours à ce sujet, et surtout parmi les Anglais qui aiment à trouver là une raison de rejeter une nation concurrente dans une catégorie inférieure de l’humanité, les faits sont là. Il suffit de suivre, page par page, le premier tome du dictionnaire généalogique de Tanguay. Quatre Canadiens, Prévot en 1644, Couc dit la Fleur en 1657, Pelletier en 1660, du Buc en 1662, épousent des sauvagesses (1) qui ont été aussi francisées que possible par les Ursulines de Québec, et pour la période que nous traitons, c’est tout.”

SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Nous croyons devoir signaler, au clergé, des informations très précises, fortement documentées que la *France anti-maçonnique* (Paris, 3, rue Saint-Benoit, hebdom. Directeur A. C. de la Rive. — 8 fr l’an, pour l’étranger \$1.70) publie sur la *France-maçonnerie et les Sociétés secrètes* en général, depuis le 30 mai dernier. M. A. C. de la Rive adressera gratuitement les numéros parus jusqu’ici à toutes les personnes qui les lui demanderont.

Le numéro du 30 mai s’occupe de la Maçonnerie impériale anglaise aux Indes Orientales (170 loges 1911). Celui du 6 juin donne la liste des grandes loges des Etats-Unis et du Canada (58 grandes loges, 1 493 588 FF.: actifs 1911). Il publie aussi les noms des MM. 33 fois parfaits (Rite *Ecossois*, d’origine juive), constituant le *Suprême Conseil* des Etats-Unis, la statistique de la sous-maçonnerie anglaise dite *Royale Arche*, des FF.: *Chevaliers Templiers* des corps maçonniques nègres (150 000 FF.: Etats-Unis et Canada); celle des FF.: de *V. Autel mystique* (173 000 FF.:); celle des *Odd Fellows* avec notice historique de leurs loges et grandes loges (1 520 633, 1911); celle des *Rebekahs, odd fellows* féminines, etc. Le même numéro donne la liste des membres du *Suprême grand Chapitre d’Angleterre* dont le F.: duc de Connaught a été élu (à titre décoratif) *grand Zorobabel* (sic) à Londres.

Le numéro du 13 juin donne des informations sur la Maçonnerie juive des *Bnai Bérith* (fils de l’Alliance) aux Etats-Unis (35 254 FF.: en 1912); des *Bnai Bérith*, dits d’Abraham, (150 000 FF.:)

(1) Boucher épouse aussi une sauvagesse, mais elle meurt sans laisser d’enfant, et Boucher se remarie avec une normande, Jeanne Crevier. — Note des CLOCHES: Ce Boucher est Pierre Boucher, seigneur de Boucherville et ancêtre maternel de Mgr Taché.

1912) ; de beaucoup d'autres sociétés secrètes suspectes des États Unis, des *Chevaliers de Pythias* (711 381 FF.), des *Chevaliers Royal Arch* des États-Unis (12 000) etc, etc.

Celui du 27 juin s'occupe de l'Ordre secret dit de *l'Aube d'Or*; des Mystères Isiaques de Paris; des FF.: *Druides*, etc, auquel le numéro du 4 juillet consacre une notice étendue.

Nous signalons également l'importante *Revue Internationale des Sociétés secrètes*. (Paris, mensuelle, 10, place Laborde. — 25 fr. pour le Canada).

Enfin nous devons mentionner particulièrement les *Mémoires* (abrégés) de *Barruel pour servir à l'histoire du Jacobinisme* (lisez du Maçonisme révolutionnaire, en France, au XVIIIe siècle), chef-d'œuvre de M. Perrenet, Paris. Renaissance française, 3, rue Solferino. — 1 vol. in 12 — et plus spécialement encore une œuvre capitale de Louis Daste, (collaborateur de la Bastille de Paris) : *Les Sociétés secrètes et les Juifs* (58 pp. in 12. — 50 centimes. Paris, 3, rue Solferino. L'auteur de cet opuscule scientifique et populaire, démontre documentairement, historiquement, d'une façon irréfutable, l'origine juive, kabbalique ou talmudique, de toutes les Sociétés secrètes anti-chrétiennes, — depuis Simon de Gitta, le magicien kabbaliste, fondateur de la gnose, contemporain de saint Pierre, — jusqu'aux FF.: *Rose Croix* kabbalistes, qui au XVIIe et XVIIIe siècles, *retournèrent* la vieille corporation catholique des Maçons-francs contre le christianisme pour aboutir à la Maçonnerie anglaise impériale, mère de la Maçonnerie mondiale.

L. H.

DING ! DANG ! DONG !

S. G. Mgr l'Archevêque est parti le 26 septembre pour aller assister à la réunion annuelle des archevêques du Canada le 1 octobre à Ottawa. M. l'abbé J.-A. Messier, aumônier de l'hôpital, l'accompagne.

— Pie X disait récemment à des Français groupés autour de lui : "Ouvrez des écoles, prêchez des missions, créez des associations, c'est chose grande et noble; mais vous assoirez toutes ces entreprises sur un sable mouvant si vous ne leur donnez comme fondement une presse catholique, indépendante et honnête."

— Le 7 septembre, S. G. Mgr l'Archevêque est allé à Saint-Félix de Dunrea bénir l'ancienne chapelle convertie en école paroissiale libre et le pensionnat fondé cette année par les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.

— Le 14, Monseigneur a fait la visite pastorale de la paroisse d'Oak Lake et y a confirmé 31 enfants. M. l'abbé J.-W. Arsenault a

chanté la grand'messe et des adresses française et anglaise ont été présentées à Sa Grandeur.

— Le R. P. Edmond Gendreau, O. M. I., curé de Saint-Charles, célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination le 13 octobre.

— *Le Comité du Monument de La Vénérable* vient de publier une troisième liste de souscriptions: ce qui porte le total à la somme de \$3 081.20.

— Les Sœurs Grises de Régina sont entrées dans leur nouvel hôpital le 19 septembre. L'ouverture officielle en sera faite le premier dimanche d'octobre par S. G. Mgr Mathieu.

— La société de secours mutuels *L'Assomption* paie chaque année les frais d'instruction de 40 jeunes Acadiens.

— Sémons des hosties dans les cœurs, elles donneront leur fruit le plus beau, il y germera des vocations. — Abbé Thellier de Poncheville.

— Une belle vie, c'est un rêve de jeunesse accompli dans l'âge mûr. — Alfred de Vigny.

— Les Canadiens français d'Edmonton viennent d'inaugurer une généreuse souscription pour l'érection d'un collège. M. J. H. Gariépy s'est inscrit en tête de la liste pour \$10 000. M. Emile Tessier pour \$5 000, M. Wilfrid Gariépy pour \$5 000, etc. Honneur à ces généreux bienfaiteurs de l'éducation! Le R. P. Th. Hudon, S. J., qui prépare la fondation du nouveau collège, travaille en même temps à organiser une nouvelle paroisse.

— M. l'abbé A. Gerritsma, curé de Saint-Elouard, à Winnipeg, est revenu le 15 septembre d'un voyage de trois mois en Hollande, en Angleterre et en Irlande.

— M. l'abbé P.-H. Montanar, des Missions Étrangères, qui a exercé le saint ministère pendant plus de 15 ans en Chine, a été appelé à Montréal par S. G. Mgr Bruchési pour s'occuper des Chinois de la métropole.

— Deux nouveaux Oblats de M.-I. sont récemment arrivés dans l'Ouest, l'un le R. P. R. Kosian, polonais, est vicaire à l'église polonaise de Winnipeg, et l'autre le R. P. B. Heberberg, allemand, est allé à Régina.

— Le 16 septembre les Sœurs Dominicaines de l'Enfant Jésus de Québec ont célébré au Séminaire le 25^e anniversaire de leur fondation.

— Le R. P. Loriau, F. M. I., a été nommé supérieur de la maison de Cartier en remplacement du R. P. Mercier, devenu supérieur d'un collège apostolique en Belgique. Le R. P. Picherit, depuis quelques mois vicaire à l'Immaculée-Conception, à Winnipeg, a été nommé directeur du Juniorat.

— M. l'abbé Osias Corbeil, curé de De Laval, a fait présent à S. G. Mgr l'Archevêque d'un superbe pékan pris dans la région.

— Il est bon de rappeler que les *Odd Fellows*, qui ont tenu leur

convention annuelle à Winnipeg, sont une société nommément condamnée par l'Eglise et qu'en conséquence aucun Catholique n'a le droit de paraître dans les rangs d'une parade publique de cette société.

— Une des raisons pour lesquelles l'Eglise est opposée aux sociétés organisées en dehors d'elle, quelque but humanitaire, philanthropique ou religieux qu'elles poursuivent, c'est parce qu'elle est une société parfaite seule instituée par le Christ Roi pour toutes ces fins. A ce titre elle seule est légitime en principe et on n'a pas plus le droit de s'organiser en dehors d'elle que des particuliers ont le droit de lever ou d'entrainer une armée indépendante en dehors des cadres de l'armée régulière ou autorisée. Une telle organisation, dans le domaine militaire, constituerait un crime de lèse-majesté. C'est une raison qui ne convaincrerait pas des Protestants, mais elle a une force toute particulière pour les Catholiques qui croient à la divinité de l'Eglise et à toutes ses attributions.

— L'art est, à mes yeux, la parure des idées; s'il n'est pas cela, s'il se borne au seul souci de la force, au culte de la beauté pour elle-même et quels que soient les actes ou les pensées qu'elle recouvre, il ne me paraît plus que le vain effort d'une stérile habileté. — Le comte de Mun.

— Le devoir, a dit un penseur, est un drapeau qui ne capitule, ni ne recule jamais. Dieu l'a fièrement planté sur les hauteurs de la conscience humaine. Il faut donc le suivre toujours et partout où il se trouve, même sur le chemin du sacrifice.

— La vie toute entière du célèbre jésuite Bourdaloue a été résumée dans ces quatre mots: "Il prêcha, il confessa, il consola, il mourut."

— Le R. P. A.-G. Morice, O. M. I., a été nommé aumônier de l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg.

-- Au moment où nous mettons sous presse S.^rG. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, vient d'arriver à Saint-Boniface, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Pepin. Sa Grandeur fait une visite de vacance dans l'Ouest.

R. I. P.

— S. E. le cardinal Pierre Coullié, archevêque de Lyon.

— S. G. Mgr Ronald MacDonald, ancien évêque de Harbor Grave et archevêque titulaire de Gortyna, décédé à Montréal.

— R. le Sœur Marie des S^s. Anges, (Flore Bertrand), des Sœurs de la Miséricorde de Montréal, décédée à Montréal.

— R. le Sœur M. du Saint Nom de Marie Mathieu, des Religieuses du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

— M. François Parent, de Letellier, décédé à Saint-Boniface.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XI

1 OCTOBRE 1912

No. 19

L'AVENIR ET LA SURVIVANCE DE NOTRE LANGUE.

DISCOURS DE M. HENRI BOURASSA AU CONGRÈS.

Suite.

1775.

Douze ans après le traité de Paris, il n'y avait encore qu'une poignée de marchands anglais sur le vieux rocher de Québec mais il y était resté quelques milliers de colons de France, abandonnés forcément, je veux bien le croire, par la Mère-Patrie. Une armée de rebelles anglo-saxons assiégeait la ville. Les communications avec Montréal étaient interrompues par l'armée du général Amheist. Sir Guy Carleton, voyant qu'il ne pouvait compter ni sur la force de ses canons ni sur l'armée anglaise pour se défendre, fit appel au peuple de Québec. Il demanda à tous les citoyens en âge de porter les armes de s'enrôler volontairement et il ordonna à ceux qui n'avaient pas assez de courage ou de conviction pour prendre les armes de sortir de la ville. Les vingt-cinq ou trente marchands anglais sortirent et allèrent sur l'Île d'Orléans attendre, à l'abri des coups, le résultat de la lutte. Qui triompherait ? le Roi ou la Ligue ? Mais les *mangeurs de soupe aux pois* prirent les armes et coururent à la défense des remparts d'où, quinze ans auparavant, le canon anglais les mitraillait. Fidèles au serment prêté, à la voix du clergé qui leur avait conseillé d'accepter le nouveau régime, ils sauvèrent la ville de Québec de l'attaque américaine; et pendant toute la durée de la guerre, ils défendirent la colonie et le drapeau britannique contre les armes des colons de la Nouvelle-Angleterre et des soldats de Lafayette. Telle fut la première source de leur droit moral. Elle n'a pas été consignée dans les statuts; mais il semble qu'elle ne devrait jamais s'effacer du cœur et de la mémoire de ceux qui aujourd'hui se glorifient à juste titre de vivre, au Canada, sous le drapeau de la Grande-Bretagne, mais qui semblent parfois oublier qu'il fut un jour où, sans le dévouement des Canadiens français, il ne serait pas resté en Amérique un pouce de terre pour y planter la hampe d'un étendard anglais. (Applaudissements).

1812.

Le danger éloigné, un autre représentant de la Couronne, à l'esprit moins large que Guy Carleton et de mémoire plus courte, entreprit une campagne d'assimilation des colons français. Panet et Bédard, qu'assurément on n'appellera pas, même en nos jours de conciliation, des fauteurs de discorde et des démagogues, furent emprisonnés parce qu'ils réclamaient pour leurs compatriotes le droit de vivre comme des citoyens britanniques libres. Mais un nouveau nuage monta à l'horizon. La guerre éclata entre l'Angleterre et les États-Unis. Alors, se rappelant les dangers de 1774, les autorités anglaises trouvèrent de nouveau qu'il était de bonne politique d'étendre le domaine des libertés et des droits des Canadiens français qui constituaient encore la majorité de la population. Les colons prirent de nouveau les armes pour la défense de l'Angleterre, ils aidèrent, une deuxième fois, à préserver le Canada de l'invasion des Anglo-Saxons protestants du Midi. C'est à Châteauguay que fut voté le deuxième *amendement* non écrit à la constitution canadienne. (Applaudissements).

LA RÉBELLION DE 1837.

On m'objectera peut-être la rébellion de 1837. Je ne parlerai pas ici des causes de cette agitation. Je ne rendrai pas ici et je ne vous demanderai pas de rendre, en ce moment, aucun jugement sur l'opportunité de la prise des armes; mais dans toute cette lutte admirable qui la précéda et qui dura un demi-siècle, et qui fit reconnaître non seulement aux Canadiens français mais aux Canadiens de toute origine, leurs droits de citoyens britanniques, je prétends que non seulement nos compatriotes ne firent pas acte de rébellion mais qu'ils continuèrent ici la lutte admirable que le peuple britannique avait soutenue pendant trois siècles contre le pouvoir absolu. En montant sur les échafauds dressés par Colborne, les rebelles de 1837 ont acquis les mêmes titres à la reconnaissance de la démocratie anglaise que les héros des grandes luttes pour la liberté en Angleterre, en Écosse et en Irlande. (Applaudissements).

LA FONTAINE VIOLE LA LOI.

Vint alors l'union des deux Canadas et la constitution de 1841, qui, la première, fit mention de la langue française — pour la proscrire. Cette constitution, avec ses injustices, avec ses règlements de compte faux, fut tout de même acceptée loyalement et généreusement par la majorité des Canadiens français et, entre autres, par un homme d'État qu'on nous cite volontiers comme le père et le protagoniste de la politique de conciliation. Et cependant quel fut le premier acte public de Louis-Hippolyte La Fontaine, député et ministre de la Couronne, dans le premier parlement établi sous l'empire et l'autorité de

la constitution de 1841 ? Ce fut de violer la loi et de parler en français contre la loi. (Applaudissements). Il en appela d'une loi écrite inique à un droit non écrit mais éternellement juste. (Longues acclamations).

Quelques années plus tard, un ministère encore plus conservateur que celui de La Fontaine, le ministère Draper-Viger faisait adopter par l'Assemblée législative de Québec une adresse demandant le rétablissement de la langue française. On n'avait par peur, en ce temps-là, de s'adresser à l'esprit de justice des Anglais contre leurs mauvaises passions. (Applaudissements). Et Anglais comme Français s'unissaient et votaient à l'unanimité le rappel de cette disposition injuste et vexatoire. Après un nouveau délai de quelques années, le parlement britannique se rendait à la voix unanime du parlement du Canada pour rappeler cette loi inique; et enfin, en 1867, le principe de l'égalité des deux langues était écrit dans la constitution elle-même. (Applaudissements).

LES CONSÉQUENCES DE L'ACTE DE 1867.

Maintenant, quelle est la portée exacte des termes de l'Acte de 1867 ? C'est ce que nous n'avons pas besoin de discuter ce soir. Tout ce qu'il est utile de rappeler à ceux qui l'ont oublié et de souligner afin de le faire entrer davantage dans les esprits, c'est que pour tout ce qui concerne les lois et l'administration fédérales, le principe de l'égalité absolue des deux langues est reconnu en toute lettre; et cela suffit. En effet, si le principe, si la loi le reconnaît, le bon sens autant que la justice disent que ce principe doit recevoir la sanction des moyens efficaces qui en assurent la reconnaissance et l'application. (Applaudissements). Autrement, prétendre que sous l'empire de la constitution de 1867, les lois de la langue française n'existent que pour Québec, c'est dire que le pacte de 1867 fut un leurre, que les Cartier, les MacDonald, les Brown, les Howe, tous les auteurs de cette constitution magnifique s'entendirent pour tromper le peuple du Bas Canada !

Pour moi, je ne le crois pas; je crois que la véritable portée de la loi constitutionnelle qui nous régit, c'est l'interprétation qu'en donnait vingt-quatre ans plus tard son auteur principal, Sir John-A. MacDonald, dans la parole mémorable que rappelait l'autre jour l'honorable président du Sénat et dont je me borne à la substance. C'est que depuis 1867, il n'y a plus au Canada de race conquise ni de race conquérante, de race dominante ni de race dominée, mais qu'au contraire, il existe sous l'empire de la loi elle-même une égalité parfaite en tout ce qui concerne les droits politiques, les droits sociaux et les droits moraux des deux races, et particulièrement en ce qui concerne l'usage public et privé des deux langues. (Applaudissements).

Si le français et l'anglais constituent le double vocabulaire du

peuple canadien tout entier, comment peut-il se trouver des provincialistes assez étroits pour affirmer que l'une quelconque des législatures du Dominion du Canada peut priver les citoyens de langue française de n'importe quelle province des moyens de donner à leurs enfants la connaissance et la possession parfaite de cette langue dans toutes les écoles où leurs deniers sont acceptés au même titre que les deniers de ceux qui parlent anglais ? (Longues acclamations).

Les deux langues sont officielles. Si la constitution le décrète, tel que l'auteur de cette constitution le proclamait après vingt-quatre ans d'existence, ces langues ont le droit de co-exister partout où le peuple canadien manifeste sa vie publique : à l'église, dans l'école, dans les parlements, devant les tribunaux et dans tous les services publics. (Applaudissements).

Si elles ont le droit d'exister, chacune d'elles a le droit de demander à l'Etat, quel qu'il soit, fédéral, provincial ou municipal, qui ne sont tous que des fractionnements de l'Etat entier, c'est-à-dire du pouvoir dérivé de toutes les races et de tous les individus qui composent la nation canadienne ; — chacune des deux langues a le droit de demander à l'Etat sous quelque forme qu'il existe, avec quelque autorité et sous l'empire de quelque loi qu'il exerce son pouvoir, la reconnaissance complète et absolue de la co-existence et de l'égalité des deux langues. (Acclamations).

POUR ASSURER LA VIE DU FRANÇAIS.

Je ne veux vous parler ce soir que de deux des moyens d'assurer la permanence, la vie et la fécondité de la langue française.

Le premier et le plus important de tous, c'est l'enseignement, c'est l'école. En 1875, huit ans après l'inauguration de la constitution, Edward Blake, un autre grand homme d'Etat qui n'avait pas peur de la vérité, même quand elle était dangereuse pour lui — Edward Blake proclama en pleine Chambre qu'il fallait adopter dans toute l'étendue de l'Ouest canadien le principe de l'école séparée avec le droit pour les deux races et les deux croyances religieuses de donner leur enseignement avec l'aide de l'Etat parce que, disait-il, c'est le principe même sur lequel s'est conclu le pacte fédéral entre le Haut et le Bas Canada, entre les Canadiens français et les Canadiens anglais, entre les protestants et les catholiques du Canada ; et si le principe est bon pour le vieux Canada il devrait être également bon pour le Canada de l'avenir.

CEUX QUI VIOLENT L'ESPRIT DE LA CONSTITUTION.

Ceux qui dans les provinces anglaises s'opposent à l'enseignement du français dans les écoles publiques et les écoles séparées, ceux-là mêmes sont les violateurs de l'esprit fondamental de la constitution canadienne ; et ceux de nos compatriotes qui viennent nous prêcher la

doctrine de l'avisement, qui viennent dire qu'il est monstrueux de réclamer pour la langue française des droits égaux à ceux de la langue anglaise, ceux-là sont également des violateurs de l'esprit de la constitution. Non, le pacte conclu entre ces deux grands hommes d'État, Sir John-A. MacDonald et Sir Georges-Etienne Cartier, ne fut pas un pacte d'asservissement; ce fut au contraire un contrat loyal et honorable conclu par les fils des deux grandes nations se donnant la main pour terminer à jamais les divisions et les haines de l'histoire, afin que de cette union féconde naquit un grand peuple conçu dans une pensée de justice. (Applaudissements).

Ceux qui dans les provinces anglaises prêchent l'exclusion du français, ceux qui dans notre province française enseignent la leçon de l'avisement trahissent également la constitution et la foi jurée. (Applaudissements).

Ils sont également traîtres à nos ancêtres et traîtres à l'âme nationale, — et par l'âme nationale, je ne veux pas dire seulement la nôtre, mais la grande âme canadienne composée des plus nobles éléments de la race anglaise comme de la race française, des Irlandais comme des Écossais.

Nous conserverons la langue française et nous la propagerons dans la mesure, où nous lutterons pour sa conservation et pour sa propagande. (longs applaudissements), et non pas en allant quémander avec une bassesse indigne d'un peuple libre qu'on nous accorde la faveur de vivre avec toute notre âme et toutes nos traditions. (Applaudissements).

VERS LES SOURCES FRANÇAISES.

Le deuxième élément nécessaire à la conservation de la langue, c'est de l'alimenter sans cesse à la source d'où elle provient, à la seule source où elle puisse entretenir sa vitalité et sa pureté, c'est-à-dire la France. (Applaudissements).

Vous avez entendu à ce sujet des discours trop éloquents, des études trop bien faites, pour que je m'y attarde. Qu'on me permette simplement de toucher en passant à la question souvent agitée — peut-être plus dans le milieu discret des maisons d'enseignement que dans le grand public — du danger que nous courons pour notre foi et notre moralité à cause du dévergondage de la littérature contemporaine. A cette crainte, je ferai une première objection qui n'est pas philosophique, je l'avoue, mais qui ne manque peut-être pas d'un certain bon sens; et c'est que, si, par crainte du poison, on cesse de se nourrir, on meurt de faim, ce qui est une façon toute aussi sûre que l'autre d'aller au cimetière. Si nous laissons dépérir la langue, faute de l'alimenter à sa véritable source, elle disparaîtra et si la langue périt l'âme nationale périra, et si l'âme nationale périt, la foi périra également.

D'ailleurs, le danger de l'empoisonnement est-il si grand ? Si dans la littérature française contemporaine, le poison n'est pas ménagé, est-il nécessaire d'ajouter que le contre-poison y surabonde ? (Applaudissements). Au lieu de chercher à fermer la porte aux œuvres littéraires françaises, afin d'empêcher les œuvres mauvaises de passer, ouvrons-la plutôt toute grande à ce qu'il y a d'admirable, de généreux, d'idéaliste, de fort, de grand, dans cette production éternelle du génie français dont il semble que Dieu ait voulu faire, dans l'ordre intellectuel, la continuation du génie grec, et dans l'ordre moral, le foyer principal de la pensée chrétienne et de tous les apostolats religieux. (Longues acclamations).

LE DANGER NATIONAL.

Mais, dira-t-on, il peut y avoir danger au point de vue de l'unité nationale. Cette alimentation aux sources de la pensée française peut entretenir chez les Canadiens français des arrière-pensées, des sentiments de regret, les isoler de l'empire britannique et même de la confédération canadienne. Ceux qui parlent ainsi prouvent qu'ils ignorent les premiers éléments de l'histoire d'Amérique et qu'ils ignorent aussi le cœur humain.

Prétendre qu'en allant puiser à cette source de lumière intellectuelle qu'est la France, ou plutôt qu'en allant y chercher l'alimentation nécessaire à sa langue, le Canadien français va devenir plus français, ou moins britannique et moins canadien, est à peu près aussi sensé que de croire que l'Américain cultivé a des arrière-pensées de retour à la couronne d'Angleterre, parce qu'il continue à lire Shakespeare ou Thackeray, au lieu d'alimenter sa pensée dans la littérature des *dime-novels* qui inondent les trains de chemins de fer aux Etats-Unis. L'Américain instruit est aujourd'hui plus anglais intellectuellement qu'il ne l'était il y a vingt-cinq ans.

Il a compris que s'il peut, à lui seul, produire des œuvres matérielles gigantesques, développer d'une manière vraiment incroyable son territoire, son industrie, son commerce; s'il peut étonner le monde par sa vitalité politique, industrielle et commerciale, il ne peut pas ignorer quinze siècles de civilisation britannique d'où il a tiré le meilleur de son sang et de sa pensée. En est-il moins Américain, moins dévoué à sa magnifique patrie ?

De même le Canadien français comprend que si sa langue ne doit pas devenir pour lui une langue morte ou un patois, comme on la classe dans les boutiques de *Parisian French* de Toronto, elle doit continuer à s'alimenter dans la patrie où elle s'est formée. Mais si notre langue doit être de plus en plus française comme forme de langage, elle doit être canadienne objectivement et même le devenir davantage.

UNE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Elle doit enfanter une littérature canadienne, elle doit nous servir à écrire et à lire l'histoire canadienne, elle doit nous apprendre à bien rédiger et à bien plaider les lois canadiennes, elle doit nous faire comprendre l'esprit et la lettre des lois et de la constitution canadienne. Et *canadien* ne doit pas s'entendre ici au sens étroit de notre province ou de notre race, mais au sens complet et national du nom qui appartient à toutes les races qui peuplent le Canada. Nous devons donc, à l'aide de cette langue française, perfectionnée et vivante, rechercher les origines de la civilisation anglaise et américaine; nous devons étudier l'histoire d'Angleterre et l'histoire des États-Unis, et nous devons apprendre à mieux connaître Anglais et Celtes, et à nous faire mieux connaître d'eux.

NI ISOLEMENT NI FUSION.

Et ceci m'amène à la deuxième partie de notre étude. J'ai dit que pour la conservation et la culture de la langue, nous devons à la fois nous rapprocher de la France intellectuelle et *nationaliser* notre langue comme toutes les autres manifestations de notre vie nationale. De même, lorsque nous définissons le terrain de nos revendications, nous devons toujours tenir compte de notre situation à l'endroit des autres races qui partagent avec nous la possession du sol. Nous devons redouter également l'isolement et la fusion. Nous ne devons pas, au Canada, nous laisser absorber par aucune autre race, mais nous ne devons pas y vivre non plus comme les Hébreux en Égypte, acceptant comme compensation de leur asservissement le partage des oignons succulents. (Rires et applaudissements). Nous devons jouer au Canada le rôle d'alliés, de frères, d'associés. Le devoir nous incombe donc de chercher quelle peut être la pensée de ceux qui redoutent et qui combattent la conservation et la propagande de la langue française. Les uns, dans le domaine religieux, y voient un danger pour l'unité de foi et de discipline. Pour les autres, dans le domaine politique, c'est le danger pour l'unité nationale.

La question religieuse, je n'y toucherai pas ce soir, non pas par crainte des conséquences, mais parce que vous avez entendu à ce sujet des autorités supérieures à la mienne. Du reste, j'ai déjà eu occasion d'exprimer, je crois, la pensée de la plupart de mes compatriotes sur cette question. (Applaudissements).

A ceux des vénérables chefs de l'Église du Canada et de l'Amérique qui croient que le maintien de la langue française offre de graves dangers, au point de vue des mœurs ou de l'unité religieuse, je me permettrai de rappeler respectueusement que, s'il est vrai qu'il y a de mauvaises productions françaises, il y a aussi de mauvaises productions anglaises; que les livres français les plus immoraux sont lus

dans les traductions anglaises peut-être plus que dans les originaux français, que s'il existe en France une littérature malsaine, propre à affaiblir l'esprit de famille, si la langue française est, par certaines de ses œuvres, la langue de la volupté et du relâchement des mœurs, l'anglais est encore, dans une large mesure, la langue du protestantisme, du matérialisme vécu et, surtout aux États-Unis, des adorateurs les plus enthousiastes du veau d'or. Les catholiques de langue anglaise, plusieurs même de leurs pasteurs, ont-ils mieux résisté à l'influence de cette mentalité que les Canadiens français à la pénétration de la littérature française malsaine ?

Dans l'ordre politique, celui de nos hommes publics qui exprima avec le plus de force, de logique et de sincérité la crainte de l'influence dissolvante de notre culture bilingue fut Dalton McCarthy. Il a laissé derrière lui une école nombreuse et fanatique. Est-il nécessaire de répéter, après tant d'autres, que la conservation de la langue française n'est pas un danger pour l'unité nationale ? qu'au contraire jamais les Canadiens français ne sont plus fidèles, ou pour employer l'expression anglaise, plus *loyaux* aux institutions britanniques ou à leur nouvelle patrie américaine que lorsque tous leurs privilèges nationaux, et particulièrement leur langue, sont respectés.

M. Lamy vous disait l'autre jour que "c'est en sachant nous laisser nous-mêmes que l'Angleterre nous a conquis." Sans doute, cette science, l'Angleterre a pris un temps assez long pour l'apprendre, (rires), elle ne l'a pas pratiquée tout de suite dans son intégrité; il a fallu plusieurs circonstances extérieures et une longue évolution pour lui faire comprendre que c'était non seulement faire œuvre de justice, mais encore le seul moyen d'assurer la sécurité à sa domination. Ne regrettons pas, du reste, la lutte d'un siècle qu'il a fallu poursuivre pour nous assurer la reconnaissance de notre langue. Car il y a deux choses qui font durables les fondations de la race anglaise: premièrement, une lente progression; et secondement, la combinaison de deux sentiments singulièrement développés dans le peuple anglais: l'esprit de justice et l'intérêt de la race. Ne lui reprochons pas ce que nous pourrions considérer comme le côté le moins généreux de ce double instinct, car c'est précisément l'alliance de ces deux sentiments qui fait sa force et sa grandeur. Car lorsqu'il a usé son esprit de domination à une résistance énergique et à l'affirmation persévérante d'un droit, il n'est pas de peuple plus large et plus loyal dans l'exécution de la trêve ou le respect de la foi jurée. (Applaudissements).

On s'étonne parfois que de tous les privilèges que nous avons réclamés, celui qui nous est le plus contesté, c'est celui de la langue. C'est au point qu'on nous reproche parfois de nous montrer plus français que catholiques.

A suivre.

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre bonne réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "La bonne Marchandise à un Prix raisonnable."

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés, argenterie, coutellerie, Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures, huiles, etc.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Bénitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins, et Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 BLOC DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248.

Résidence, M. 3405

ANNONCES

O. W. REIF

DECORATEUR D'ÉGLISES

340 AVENUE ST. JOHN, - - WINNIPEG, MAN.

Permettez-moi de donner un cachet de beauté à votre église. Tout ce que vous pouvez désirer en fait de peinture et de décorations.

REFERENCES—Rév. Père Supérieur, Eglise du St-Esprit, Winnipeg, Man.
Rev. Père Supérieur, Eglise St Joseph, Winnipeg, Man.

Le seul artiste de l'Ouest canadien qui fait une spécialité de la décoration des églises.

THE JOBIN MARRIN CO.,
LIMITED

— EPICERIES EN GROS —

Une grande quantité de Marchandises d'épicerie de toutes sortes.

Souvenez-vous que nous avons en main tous les produits du pays avec profits pour les Consignataires.

Les commandes reçues des écoles industrielles, des procureurs de missions et des communautés religieuses, en général, recevront une attention spéciale.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface (Tel. 3140) 227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX — (-o-) — EN GROS ET EN DÉTAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXÉCUTÉS

Téléphone 1364

B. de Poste 94

LePage Lumber Co.

COIN DE L'AVENUE PROVENCHER ET DE LA RUE THIBAUT
SAINT-BONIFACE, MAN.

Marchands de Bois de construction en gros et en détail.
Toutes espèces de boiseries fines, chassis et portes de toutes sortes. Bois de corde, charbon dur et mou, etc

Cour et Bureau : 239 Ave. Provencher, St-Boniface

ANNONCES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERES

Viandes, fraiches, viandes salées, volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES:

A St Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermitt, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1734 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicerie, Garry 2296

Nous allons chez

Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

ANNONCES

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISE	\$4,000,000
CAPITAL PAYE	\$3,000,000
FONDS DE RESERVE	\$2,650,000

Bureau Principal: MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES ET OBJETS D'OPTIQUES DE
TOUTES SORTES

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

— SPÉCIALITÉ POUR LES YEUX D'ENFANTS —

NOUS PARLONS FRANÇAIS

A. CUSSON, Président et Gerant General
Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,
Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur command.

Téléphone 2625

Boîte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine
Saint-Boniface, Man.

ANNONCES

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES
GEORGES PACCARD et ses FILS

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD

A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvally, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marche, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Épiceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Taché, Saint-Boniface

Phone Main 367



M. ANDRE

BOUCHER

Gros et Détail—Viande Fraîche et Salée, Volailles, Légumes

32 AVENUE CATHÉDRALE

SAINT-BONIFACE,

MANITOBA

ANNONCES

Les Cloches de Saint-Boniface

Organe de l'Archevêché et de toute la Province
Ecclesiastique de Saint-Boniface.

—Paraissant les 1er et 15 de chaque mois—

Elles sont l'écho fidèle de la voix de l'Eglise, de
l'école et de la colonie dans tout l'Ouest canadien

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Le Canada, \$1.00. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

Pour ce qui regarde la rédaction, s'adresser au DIRECTEUR. Pour les
abonnements ou les annonces, s'adresser au GERANT,

Les Cloches de Saint-Boniface,
Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

Durant l'année 1912, nos abonnés ont eu part à 67 basses
messes et 35 grand'messes pour leurs défunts ainsi que nos
abonnés défunts.

A V I S

Nos abonnés, qui n'ont pas encore payé l'année courante, sont
priés de le faire au plus tôt. En consultant leur adresse sur la bande,
ils verront où ils en sont avec l'administration. Le mois et l'année
qu'ils verront à la suite de leur nom leur indiqueront la fin de leur
abonnement.

N.-B.—La date, qui suit l'adresse, équivaut à un reçu.

La Terre Avantageuse Par Excellence

Quelques-uns des grands avantages offerts par la Province du Manitoba et qui font toucher du doigt l'excellence des conditions de vie de ceux qui viennent y résider.

POUR LE CULTIVATEUR

La fertilité du sol et les qualités climatiques de la Province du Manitoba lui ont mérité le nom de "Terre du Blé No. 1."

Aux fils de ses cultivateurs, Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole insurpassé en Amérique.

POUR L'ARTISAN ET POUR LE MANŒUVRE

Les industries florissantes de cette Province, dans des villes qui grandissent toujours, réclament de façon impérieuse des artisans et des manœuvres, avec ou sans expérience. Travail abondant pour tous.

POUR LE CAPITALISTE

Des pouvoirs électriques considérables assurent aux manufactures et aux autres entreprises industrielles une production économique; des terres fertiles, des ressources naturelles illimitées, une grande facilité de transport, des cités grandissant rapidement offrent au capital et à l'intelligence des avantages et des profits sans pareils ailleurs, et dépassant toutes prévisions.

Nous vous invitons tous à venir ici et à participer à notre prospérité et à la grandeur future de ce pays.

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier, - WINNIPEG

VINS, TONIQUES ET APERITIFS

Pour les personnes fatiguées et nerveuses, un verre à vin pris deux ou trois fois par jour avant le repas donne de l'appétit et est un tonique général pour tout le système humain.

DUBONNET, INVALID, MARIANI, ST-MICHEL,
BYRRH, DIXO—Combinaison de Port et d'essence
de bœuf pour les convalescents.

La Cie Richard-Beliveau Ltée

330 RUE MAIN, WINNIPEG

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864